## DOC Bonus 2 : L'ontologie et l'étiologie des stoïciens : les grands principes

- Premièrement, l'effet d'une cause ne peut être à son tour la cause d'un nouvel effet. Le concept stoïcien de cause, tel qu'il a été développé par Zénon, puis par Chrysippe et Posidonius, suppose une différence ontologique entre la cause et son effet, celle-là étant un corps et celui-ci un «incorporel »', « prédicat » (katégoréma/κατηγόρημα) d'une proposition².
- Or, pour les stoïciens, seuls les corps (sômata/σώματα) sont « existant » (onta/ὄντα)<sup>3</sup>, les incorporels (asômata/ἀσώματα : temps, vide, lieu, dicible lekton/λεκτόν)<sup>4</sup> étant « non-existant » (mè onta/μὴ ὄντα).
- Car si le corps est d'abord défini mathématiquement comme ce qui s'étend dans les trois dimensions', il est également ce qui possède de la résistance, condition nécessaire de leur action et de leur passion, et donc de leur contact mutuel l'âme, qui dans la mort se sépare du corps, n'est donc pas incorporelle.
- Selon leur théorie du genre suprême (genikôtaton/γενικώτατον)\*, le « quelque chose » (ti/τi)\* est, à l'opposé du « non quelque chose » (to outi/τò οὕτι), qui regroupe les universaux\*\*, le genre dont les corps et les incorporels sont les espèces\*\*. Car, si ce qui

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Stobée, *Ecl.* I, 13, 1c11-15 (*SVF* II, 336 = LS 55 A4); Sextus Empiricus, *AM* IX, 211 (*SVF* II, 341 = LS 55 B); Clément d'Alexandrie, *Strom.* VIII, 9, 26, 3-4 (LS 55 C).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Stobée, *Ed.* I, 13, 1c3-4 (SVFI, 89 = LS 55 A1).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf. Plutarque, Not. Comm. 1073 E4 (SVF II, 525); Plotin, Enn. VI, 1, 28, 6-7 (SVF II, 319); Alexandre d'Aphrodise, Sur les cat. d'Aristote, 301, 22 (SVF II, 329 = LS 27 B).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sextus Empiricus, *Adv. Math.* X, 218 (*SVF* II, 331 = LS 27 D); Cléomède (*Intro.* 16, 2) remplace le lieu par la surface, tandis que Plutarque précise le dicible par l'attribut, la proposition, le lien et la conjonction, mais supprime le lieu et le vide. Zénon suppose que l'attribut est incorporel (cf. Stobée, *Ecl.* I, 1c, p. 138, 14 W = Arius. Did. fr. 18, p. 457 Diels = *SVF* I, 89 = LS 55 A). Chrysippe unifia la théorie des incorporels avec le « dicible », dégageant l'unité de toutes ces réalités qui « existent conformément à notre pensée », cf. Sextus Empiricus, *Adv. Math.* VIII, 11-12. Antipater ajouta les relatifs, qualités incorporelles, cf. Simplicius, *In Arist. Cat.*, f 54 b, f 56 d (*SVF* II, 388-9), et Posidonius argumenta en faveur de l'incorporalité des catégories (*DL* VII, 134 = *SVF* II, 299).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cf. DL VII, 135 (SVF III Apollodore 6 = LS 45 E); Stobée, I, 14, 1L, 1, 1-12 (SVF II, 357 = Arius Didyme, fr. 19). Voir Aristote, Du ciel I, 1, 268a8-9. Pour le Stagirite, le corps est « ce qui est divisible de trois façons » (Métaphysique, Δ 6, 1016b27).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Galien, *Des qualités incorporelles*, 19, 483, 13-16 (*SVF* II, 381 = LS 45 F).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Némésius, 81, 6-10 (SVFII, 790 = LS 45 D).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Cf. Sextus Empiricus, *Hyp.* II, 86-87; Sénèque, *Lettre* 58 (*SVF* II, 332 = LS 27 A). Sextus utilise ce terme pour le τἱ bien que, en *AM* VIII, 32, ss., il soit utilisé à propos de « τὸ ον », c'est-à-dire pour le *corps*, seul « existant ».

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cf. Sextus Empiricus, AM X, 234 (= Adv. Phys. II, 234).

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> *Ibid.* I, 15-18. Typiquement, les Idées platoniciennes, cf. Stobée I, 136, 21 – 137, 6 (*SVF* I, 65 = LS 30 A), que les stoïciens regardent comme de simples concepts, cf. Aétius I, 10, 5 (*SVF* I, 65 = LS 30 B), c'est-à-dire des « phantasmes » de la pensée, cf. *DL* VII, 61 (*SVF* I, 65 = LS 30 C2). Zénon considérait les ἐννοἡματα ni comme des « existants », ni même comme des « qualités » impliquant donc pour les incorporels une forme d'existence. Voir aussi Alexandre d'Aphrodise, *Sur les* Topiques *d'Aristote* 359, 12-16 (*SVF* II, 329 = LS 30 D); Simplicius, *Sur les* Catégories *d'Aristote* 105, 8-16 (*SVF* II, 278 = LS 30 E); Syrianus, *Sur la* Métaphysique *d'Aristote* 105, 21-25 (*SVF* II, 364 = LS 30 H).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Cf. Alexandre d'Aphrodise, *In Arist. Cat.* 359, 12-16 (*SVF* II, 329b = LS 30 D).

existe est cela seul qui peut agir ou pâtir<sup>12</sup>, cette « puissance » n'est attribuable qu'aux corps, dont le mouvement est imprimé ou subi<sup>13</sup>, local<sup>14</sup>, par contact<sup>15</sup> ou inertiel (pousséerésistance-impact)<sup>16</sup>.

- Le « sans corps » n'est donc pas susceptible d'agir sur le corps ni d'être agi par lui". C'est le principe classique de la causalité grecque, selon lequel le semblable n'est affecté que par le semblable et ne peut affecter que lui".
- Ce faisant, les stoïciens prendraient part à la gigantomachie du *Sophiste* (245e-249d), cette « bataille interminable » qui opposa les Fils de la Terre, qui n'accordent l'être qu'aux corps sensibles (246a-b), et les Amis des Formes, les partisans des incorporels intelligibles (246b).
- En soutenant la doctrine de l'inexistence des incorporels en raison de leur inefficience, les « corporéistes » stoïciens prendraient donc le parti des Fils de la Terre.
- Mais le sensualisme de ces derniers les faisait mépriser ce qu'ils considéraient comme des incorporels<sup>19</sup> en raison de leur imperceptibilité, tandis que les philosophes du Portique n'hésiteront pas à affirmer la corporéité d'items imperceptibles tels que la voix<sup>20</sup>, l'âme<sup>21</sup> et ses qualités.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Plutarque, *Not. comm.* 1073 E5-6 (SVF II, 525). On retrouve la leçon de l'Étranger, dans Sophiste 245e.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Cf. Simplicius, In Ar. Cat. f 78 A (SVF II, 497).

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Cf. Stobée, *Ed.* I, p. 165, 15 (*SVF* II, 492).

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Cf. Simplicius, In Ar. Cat. f 77 B (SVF II, 342); Sextus Empiricus, Adv. Math. VIII, 258.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Cf. Proclus, In Plat. Parm. Vol. V, p. 74 éd. Cousin (SVF II, 343).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Cf. Sextus Empiricus, AM VIII, 263 (SVF II, 363 = LS 45 B); Cicéron, Acad. I, 39 (SVF I, 90 = LS 45 A)

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Chez Platon, le « contact » entre deux semblables caractérise la connaissance, chez Aristote, c'est le mouvement qui se fait par contact (*Gen. Corrupt.* I, 6, 323a; *Phys.* VIII, 5, 258a).

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Proclus a cru voir dans les thèses du Portique le même « mépris » des Fils de la Terre pour les choses dépourvues de corps (246b), et ce bien qu'il fasse erreur sur le fait que les stoïciens puissent considérer les incorporels comme simples abstractions mentales ; cf. Proclus, *In Plat. Tim.*, 271d (*SVF* II, 521 = LS 51 F).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> La voix est un corps qui voyage jusqu'à son auditeur, cf. *DL* VII, 55 (*SVF* III Diog. 18). Le phénomène de l'écho est également analysé par les stoïciens, qui le comparent à l'éclatement d'un ballon, cf. Aetius IV, 20, 2 (*SVF* II, 387).

<sup>21</sup> La preuve de la corporéité de l'âme est donnée par Cléanthe, par le phénomène de la honte qui fait « rougir » (voir Epict., fr. 14), cf. Némésius, 78, 7-79, 2 (*SVF* I, 518 = LS 45 C) et 81, 6-10 (*SVF* II, 790 = LS 45 D). De même, dans le registre épistémique, il est dit que sur la partie directrice de l'âme sont imprimées, comme sur une feuille de papier, les notions (ἔννοιαι), cf. Aetius, *Plac.* IV, 11, 1-4 (*SVF* II, 83 = LS 39 E), mais également les prénotions (προλήψεις), cf. Plutarque, *Stoic. Rep.* 1041 E (*SVF* III, 69). Sur l'âme comme corps, voir Tertullianus, *De Anima* c5 (*SVF* I, 137); Stobée, *Ecl.* I, 49, 33 (= Jamblique, *De An.* = *SVF* I, 142); Cléanthe, cité par Tertullianus, *De Anima* c5 (*SVF* I, 518); Simplicius, *In Ar. Phys.* p. 530, 9 Diels (*SVF* II, 467); Nemesius, *De Nat. Hom.* 2, p. 38 (*SVF* II, 773); *DL* VII, 156 (*SVF* II, 774); sur la mort comme séparation de l'âme et du corps, voir Némésius, *NH* 2, p. 46 (*SVF* II, 790 = LS 45 D); Tertullianus, *De Anima* c5 (*SVF* II, 791); Alexandre d'Aphrodise, *De Anima libr. mant.*, p. 117 (*SVF* II, 792); Hypp. 21 (*SVF* II, 807); Stobée, *Ecl.* II, 64, 18 W (*SVF* III, 305). Même opinion chez Épicure, dans la *Lettre à Hérodote* (§ 67).

- Ce faisant, l'ontologie stoïcienne distingue l'existence (huparxis/ὕπαρξις) des corps et la subsistance (hupostasis/ὑπόστασις) des incorporels², distinction purement verbale pour certains²3.
- Deuxièmement, la cause est toujours contemporaine de l'effet dont elle est la cause directe. La définition sémantique de la cause donnée par Zénon stipule qu'une cause est « ce du fait de quoi quelque effet se produit » (aition esti di'ho ginetai ti/αἴτιὀν ἐστι δι' ὁ γίνεταὶ τι)<sup>24</sup>.
- Cette définition dépend de l'activité de la cause, puisque, dit Zénon, « il est impossible que la cause soit présente sans que ce dont elle est cause soit le cas »<sup>25</sup>.
- Cette conception non-transitive et relative de la cause<sup>26</sup> implique que celle-ci, en tant que δι' ö, ne peut précéder son effet, qui ne « subsiste » que tant qu'elle agit<sup>27</sup>.
- Malgré la distinction généreuse des causes faite par les stoïciens (préliminaires/procatartiques<sup>38</sup> ou prochaines/proximae<sup>39</sup>, auxiliaires<sup>39</sup>, coopérantes<sup>31</sup> ou « sans lesquelles »<sup>32</sup>), la cause sustentatrice (sunectikon/συνεμτικὸν), aussi appelée

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Cette distinction était enseignée par Chrysippe, premièrement à propos du temps, cf. Stobée, *Ecl.* I, 8, 40-42, p. 254, 256-262 H.; I, 106, 5-23 = Arius Did. fr. 26, l.29-31 = *SVF* II, 509 = LS 51 B4); Galien (*De Methodo medendi*, vol. 10, p.155, l. 1-8 = *SVF* II, 322 = LS 27 G). L'*hupostasis* serait le mode d'existence du vide, cf. Stobée, *Ecl.* I, 161, 8W (*SVF* II, 503, p. 163 = LS 49 A2); ou encore Cléomède, 8, 10-14 (*SVF* II, 541 = LS 49 C); des représentations mentales des corps et de leurs limites, cf. Proclus, *Euclid. element*, 89, 15-18 (*SVF* II, 488 = LS 50 D); de leur surface, cf. *DL* VII, 135 = LS 50 E), du lieu, cf. Simplicius, *In Arist. Cat.* F 91 D (*SVF* II, 507); des exprimables, cf. *DL* VII, 53 et 63, et enfin du temps lui-même, en tant qu'incorporel, cf. Proclus, *In Platon. Tim.*, vol. III, p. 95, l. 13, 271d (*SVF* II, 521 = LS 51 F). Le temps est un « incorporel pensé par lui-même », cf. Sextus Empiricus, *AM* X, 277.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Galien, De Methodo medendi libri vol. 10, 155, 1-8 (SVFII, 322 = LS 27 G); Plotin, Enn. VI, I, 25, 6-10; Alexandre d'Aphrodise, In Arist. Top., 301, 19-25 (SVFII, 329 = LS 27 B).

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Cf. Stobée, I, 1c6 (*SVF* I, 89 = LS 55 A1); Sextus Empiricus, *Hyp.* III, 14; Clément d'Alexandrie, *Strom.* VIII, 9, 27, 3, 1 – 5, 3 (*SVF* II, 347); Ps.-Galien, *Def. Med.* XIX, 392, 6-7. Réminiscence problable du *Cratyle* (413a3-4).

 $<sup>^{25}</sup>$  Stobée, I, 1c4-5 (SVF I, 89 = LS 55 A2).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Sextus Empiricus, *Hyp.* III, 16; *AM* IX, 207.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Comme dans le *Phédon* (105d), mais pour les Formes.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Prokatartikon (aition)/Προκαταρατικὸν (αἴτιον). Cf. Clément d'Alexandrie, Strom. VIII, 9, 2, 1-2 (SVFII, 346): « celles qui sont données pour origine première de l'existence d'une chose ». Plutarque, Stoic. Rep. 47, 1056 B (SVFII, 997 = LS 55 R1). Galien, Des causes sustentatrices I, 1-2, 4 (LS 55 F): Ce dernier terme s'applique aux agents extérieurs dont la fonction est de produire un changement dans le corps, quel que puisse être ce changement »; Ps.-Galien, Def. Med. XIX, 392, 10-11: « La cause préliminaire est celle qui, produisant un effet, reste séparée ». Cf. Alexandre d'Aphrodise, Fat. (c. 22), 192, 18-19 (SVFII, 945 = LS 55 N3).

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Cicéron, *Fat.* 41-44 (*SVF* II, 974 = LS 62 C).

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Sunergon (aition)/Συνεργόν (αἴτιον). Clément d'Alexandrie, Strom. VIII 9, 33, 3-5 (SVF II, 351 = LS 55 I3) : « elle représente une aide et a pour fonction d'accompagner autre chose », à la manière des troupes auxiliaires qui appuient l'armée. Cf. Sextus Empiricus, Hyp. III, 15; Ps.-Galien, Def. Med. XIX, 393, 16-18.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Sunaition (aition)/Συναίτιον (αἴτιον). Clément d'Alexandrie, Strom. VIII 9, 33, 6 (SVF II, 351 = LS 55 I4); Sextus Empiricus, Hyp. III, 15; Alexandre d'Aphrodise, Fat. (c. 22) 192, 18-19 (SVF II, 945 = LS 55 N3); Ps.-Galien, Def. Med. XIX, 393, 13-15.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Ou ouk aneu/οὖ οὖκ ἄνευ (sine qua non). Clément d'Alexandrie, Strom. VIII 9, 25, 2, 1 (SVF II, 346); Sénèque, Lettre 65, 11-12 (SVF II, 346a). Cicéron, Fat. 36 (SVF II, 987), évoque ces causes mais y mêlera aussi bien le lieu et le temps que les causes « prochaines et adjuvantes », qui apportent une aide dans la production de la chose, sans la nécessiter pour autant.

Année 2025-6

« D'Aristote aux stoïciens : futurs contingents, nécessité et destin » O. D'Jeranian

« complète » (autotélè/αὐτοτελή³³; perfecta et principalis³¹), paraît épuiser à elle seule le concept de cause, puisqu'elle est « par elle-même productrice de l'effet »³⁵.

- Tandis que les causes auxiliaires et coopérantes sont incapables de produire un effet par elles-mêmes<sup>36</sup>, et que l'effet de la cause préliminaire subsiste lorsque cette cause est supprimée, la cause sustentatrice détermine entièrement celui-ci par sa présence, sa disparition, son augmentation et sa diminution<sup>37</sup>.
- Pour illustrer le jeu des causes dans la production d'un effet, Clément prend l'exemple suivant :

**[Texte 30]** Le père est une cause préliminaire de l'enseignement, le maître est une cause suffisante, la nature de l'élève est une cause auxiliaire, et le temps fait partie de ces choses sans lesquelles l'enseignement n'existerait pas.<sup>38</sup>

- La contemporanéité de la cause sustentatrice à son effet concerne également, à un niveau supérieur, le principe actif, dont les *raisons séminales* persistent tout au long du développement de la séquence ordonnée des événements accompagnés de leurs causes.
- C'est le *pneuma* qui, à un niveau fondamental, maintient à l'existence toutes choses, lorsque dieu lie toutes les causes en se faisant destin.
- Troisièmement, les causes ne sont pas causes les unes des autres mais les unes pour les autres d'effets incorporels<sup>39</sup>. Parce que seuls les corps peuvent interagir entre eux<sup>40</sup>, le résultat (le fruit coupé en deux) renvoie symétriquement aux qualités de l'agent (to poioun/τὸ ποιουῦν) le coupant du couteau –, et du patient (to paschon/τὸ πὰσχον) la mollesse du fruit, c'est-à-dire à leurs natures respectives.
- Lorsque le couteau interagit avec le fruit, il produit la coupure de celui-ci, et ce prédicat, (« être coupé »), parce qu'il est incorporel, est incapable d'être cause à son tour, là où Platon regardaient ces incorporels par excellence que sont les Formes intelligibles comme les causes des réalités sensibles qui en « participent »".
- Pour les stoïciens, à la cause active (le couteau) ne *précède* donc ni son effet (le fruit coupé), ni le corps qu'elle modifie (le fruit), dans la mesure où pour produire ce résultat elle requiert l'activité (*energeia*/ενέργεια) de ce dernier:

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Plutarque, *Stoic. Rep.* 47, 1056 B-C (*SVF* II, 997 = LS 55 R); 1055 F5-9 (*SVF* II, 994).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Cicéron, *Fat.* 41, 42 (*SVF* II, 974 = LS 62 C).

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Cf. Clément d'Alexandrie, Strom. VIII 9, 25, 1-3 (SVF II, 346).

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> *Ibid.* I, 20, 99, 2, 1 – 4, 2 (*SVF* II, 352).

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> *Ibid.* 9, 33, 1-2 (*SVF* II, 351 = LS 55 I1-2); Sextus Empiricus, *Hyp.* III, 15; Ps.-Galien, *Def. Med.* XIX, 393, 5-6 (*SVF* II, 354): « La cause sustentatrice est celle qui, par sa présence, maintient la maladie présente, alors que sa disparition fait disparaître la maladie. » Cf. Alexandre d'Aphrodise, Fat. (c. 22) 192, 18-19 (SVF II, 945 = LS 55 N3), qui ajoute les « causes hectiques », que tous les manuscrits ne retiennent pas.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Clément d'Alexandrie., Strom. VIII 9, 25, 4 (SVF II, 346).

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> *Ibid.* 30, 1, 1 – 3, 5 (*SVF* II, 349 = LS 55 D). Voir aussi *SVF* II, 348.

 $<sup>^{40}</sup>$  Cf. Némésius, 78, 7 sq. (SVF I, 518 = LS 45 C); Saint Augustin, Contr. Acad. III, 17, 38 (SVF I, 146); Aetius, Plac. IV, 20, 2 (SVF II, 387).

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Voir *DL* III, 77 et Sextus, *AM* IX, 212.

Année 2025-6

[Texte 31] (trad. LS p. 379 = Duf. p. 456) De la même façon, les vertus sont causes les unes pour les autres du fait qu'elles ne sont pas séparées, grâce à leur consécution réciproque (antakolouthian/ἀντακολουθίαν); et les pierres de la voûte sont causes les unes pour les autres du prédicat « rester à sa place », elles ne sont pas causes les unes des autres. Le maître et le disciple sont causes l'un pour l'autre du prédicat « faire des progrès ».<sup>42</sup>

- Bien que la présence d'un corps patient soit nécessaire à la production d'un effet incorporel par un corps agent, la définition de la cause complète suggère qu'elle joue le rôle de condition suffisante.
- À un niveau cosmique, dieu parcourt la matière et remplit intégralement ce rôle, et explique de ce fait à lui seul le maintien à l'existence d'un individu par l'activité qualifiante du « souffle »<sup>45</sup>, qui se dilate du fait de sa chaleur, se contracte du fait de sa froideur<sup>44</sup>, et qui le soutient par son mouvement tensionnel<sup>45</sup>.
- Le principe de cohésion interne des corps individuels garantit également l'unité du monde", tandis que c'est l'âme qui accomplit cette fonction pour les vivants".
- Le cas de l'âme illustre le principe de présence de la cause (sustentatrice) à son effet (la non transitivité) les stoïciens la définissant comme « ce du fait de quoi l'on est vivant »\*– et le principe d'asymétrie de la cause (corporelle) et de son effet (incorporel).
- Car l'âme est un corps qui agit et pâtit, tandis que le prédicat « être en vie » est un dicible incapable d'agir ni de pâtir. L'âme étant « un souffle disposé d'une certaine manière » (pneuma pôs echon/πνεῦμά πως ἔχον)<sup>10</sup>, l'effet accidentel de la présence de l'âme au corps ne peut être que la vie (ou plutôt, le « fait d'être en vie »). De même, tant que la prudence est possédée comme un état stable<sup>20</sup> au titre de qualité, l'individu « qualifié » (le sage) se comportera prudemment.
- Ainsi, la prudence, qui est un corps<sup>51</sup>, est « responsable » (aition/αἴτιον) du maintien à l'être du prédicat incorporel « être prudent » pour le sage, tout comme l'âme est « responsable » de la vie pour le vivant.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Clément d'Alexandrie, *Strom.* VIII, 9, 30, 2 (*SVF* II, 349 = LS 55 D2).

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Cf. Galien, *De la masse corporelle* 7, 525, 9-14 (*SVF* II, 439 = LS 47 F); Plutarque, *Stoic. Rep.* 1053 F-1054 B (*SVF* II, 449 = LS 47 M); *Not. Comm.* 1085 C-D (*SVF* II, 444 = LS 47 G); Alexandre d'Aphrodise, *Du mélange* 223, 25-36 (*SVF* II, 441 = LS 47 L); 224, 16 (*SVF* II, 442 = LS 47 I1).

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Galien, Des facultés naturelles 106, 13-17 (SVF II, 406 = LS 47 E); Plutarque, Du principe du froid 948 D-E, 949 B (SVF II, 430 = LS 47 T).

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Némésius 70, 6 – 71, 4 (SVFII, 47 J); Galien, Du mouvement musculaire IV, 402, 12 – 403, 10 (SVFII, 450 = LS 47 K).

 $<sup>^{46}</sup>$  DL VII, 138-139 (SVF II, 634 = LS 47 O) ; Philon, De l'immutabilité de Dieu 35-36 (SVF III, 458 = LS 47 Q) ; Alexandre d'Aphrodise, Du mélange, 216, 14-16 (SVF II, 473 = LS 48 C1).

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Galien, Introduction médicale 14, 726, 7-11 (SVF II, 716 = LS 47 N); Philon, Allégories des lois II, 22-23 (SVF II, 458 = LS 47 P); Sextus Empiricus, AM IX, 81.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Stobée I, 13, 1c7-8 (SVF I, 89 = LS 55 A3). Sans doute un héritage du *Cratyle* (399d-400b). Cf. Calcidius, *In Tim*. §220 (SVF II, 879 = LS 53 G).

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Cf. Eusèbe, *Praep. Ev.* XV, 11, 4 (*SVF* II, 806).

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Les stoïciens considérant (hormis Chrysippe) qu'on ne peut pas perdre la vertu, cf. *DL* VII, 127.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Cf. Simplicius, *Sur les Catégories d'Aristote* 217, 32 – 218, 1 (*SVF* II, 389 = LS 28 L). Voir Stobée, II, 7, 5b7 (*SVF* III, 305).

- Car les qualités morales sont toutes liées à la tension de l'âme, l'hégémonique supposant une tension du souffle qui en assure le maintien, la cohérence, et la « forme particulière » (idion poion/ἴδιον ποιὀν)<sup>ω</sup>.
- Toutefois, s'il suffit au sage de posséder la prudence pour agir *vertueusement* en toutes circonstances<sup>33</sup>, encore faut-il des *occasions particulières* d'exercer cette prudence qu'il possédera durant sa vie entière.
- De même, s'il suffit au cylindre de posséder une forme cylindrique pour rouler de manière rectiligne, ce mouvement particulier, signe de la possession de cette qualité, ne peut avoir lieu que s'il a été préalablement poussé<sup>54</sup>. Mais une fois poussé, le cylindre ne se mouvra pas éternellement à moins qu'une chose ne l'entrave (la physique stoïcienne étant étrangère au principe d'inertie), mais sous la condition de l'activité de sa cause, c'est-à-dire de sa « nature propre », dont l'action ne se fait qu'en réponse à celle d'une cause externe
- Or, c'est à ce dernier type de causes dites « antécédentes » (proègouména/προηγούμενα<sup>55</sup>; progegona/προγεγονα<sup>56</sup>; prokatabeblèmena/προχαταβεβλημένα<sup>57</sup>; antecedens<sup>58</sup>) que Chrysippe identifiait le destin.
- La cause antécédente appartient à la catégorie des causes *sine qua non*, car, malgré son activité patente (contrairement au temps et au lieu), elle est elle-même incapable de produire un effet en raison du rapport d'extériorité (*extrinsecus*) qu'elle entretient avec la cause complète qu'elle précède<sup>59</sup>.
- La fabrication de la connexion des causes antécédentes en « chaîne » est l'effet mécanique de l'action des corps les uns sur les autres, le premier provoquant nécessairement le mouvement du second, mais sans le nécessiter.
- C'est, rappelle Cicéron, « à partir de ce genre de causes [non suffisantes] éternellement attachées, disent les stoïciens, que le destin est tressé ». Si la vérité du principe de causalité garantit l'existence de la « chaîne des causes », la réduction du destin à la cause antécédente le relègue au rang de simple condition, sa réalité ne menaçant en rien l'autonomie humaine puisque les mouvements des corps ne sont nécessités que par leurs causes « principales et parfaites » :

 $<sup>^{52}</sup>$  Cf. Origène, De Princ. III 1, 4 (SVF II, 988) ; Galien, PHP IV, 6, 1-9, p. 270, 21-272, 6 De Lacy (SVF III 473).

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Les stoïciens soutiennent qu'on ne peut pas posséder une vertu sans les posséder toutes, chaque action vertueuse les exprimant toutes, bien que chaque vertu ne s'exerce pas dans toute situation. Cf. Stobée, II, 63, 6-24 (*SVF* III, 280 = LS 61 D); Plutarque, *Stoic. Rep.* 1046E-F (*SVF* III, 299, 243 = LS 61 F); Marc Aurèle, IV, 49 (= Epict. fr. 38b).

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Cicéron, *Fat.* 42-43 (*SVF* II, 974 = LS 62 C8-9). On retrouve cette distinction causale dans le champ moral, voir Sénèque, *Lettre* 87, 31-34, qui rapporte les propos de Posidonius.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Ps.-Galien, *Def. Med.* XIX, 393, 5-6 (*SVF* II, 354); Ps.-Plutarque, *Fat.* 574 D (*SVF* II, 912); Alexandre d'Aphrodise, *Fat.* (c. 8) 173, 17 (*SVF* II, 968); (c. 9) 175, 12 (*SVF* II, 936); (c. 25) 194, 27 (*SVF* II, 948).

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Alexandre d'Aphrodise, *Fat.* (c. 22) 191, 30 sq. (SVF II, 945).

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> *Ibid.* (c. 8) 173, 18 (*SVF* II, 968).

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Cicéron, Fat. 9, 23, 24, 31, 34, 40, 41, 42, 43, 44. Cicéron confond la cause *prochaine*, la cause auxiliaire (*adjuvens*), la cause *préliminaire* et la cause *antécédente*, qu'il appelle aussi *antepositis* – Fat. §42; *praepositis* - §41; *antegressis* - §21.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Ps.-Plutarque, *Fat.* 974 E5-F3 (*SVF* II, 912).

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Cicéron, *Topiques* 58-59.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Cicéron, Fat. 20-21 (SVF II, 952 = LS 38 G).

[Texte 32] (trad. Hamelin p. 21) Chrysippe, de son côté, rejetant la nécessité, mais ne voulant pas que quelque chose arrive sans être précédé d'une cause, établit une distinction entre les causes, pour éviter la nécessité, tout en conservant le destin. 'Des causes, dit-il, les unes sont parfaites et principales, les autres auxiliaires et prochaines. C'est pourquoi, en disant que tout arrive fatalement en vertu de causes antécédentes, nous ne voulons pas qu'on entende : en vertu de causes parfaites et principales, mais en vertu de causes auxiliaires et prochaines.'

<sup>62</sup> *Ibid.* 41 (SVF II, 974 = LS 62 C5).